

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Valorisation des droits de propriété intellectuelle et innovation (4DR2126)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en développement international des affaires	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Arts en innovation, orientation Innovation et société	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Law en innovation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Science en innovation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

TISSOT Nathalie, Professeure ordinaire.

Contenu

Ouvert aux étudiant-e-s ayant suivi les cours de Propriété intellectuelle, le cours évoque le rôle de la propriété intellectuelle dans l'innovation et la manière dont cette propriété intellectuelle peut être utilisée pour la favoriser, y compris dans le cadre de l'open source et des licences libres. Sont ainsi abordées les questions de titularité des droits de propriété intellectuelle (au sein des Hautes Ecoles ou dans le cadre des contrats de travail ou de mandat, ou encore en relation avec un contrat de recherche entre partenaires industriels et institutionnels), le rôle des Hautes Ecoles dans la promotion de l'innovation, ainsi que la politique contractuelle qui va de pair. Le cours est émaillé d'exemples pratiques concrets qui éveillent les étudiant-e-s à la problématique de la mise en œuvre contractuelle de la propriété intellectuelle pour favoriser l'innovation. Ils ou elles se familiariseront avec les contrats de licence (y compris en matière de logiciels) et les contrats de cession des droits de propriété intellectuelle, les contrats de recherche et de développement pouvant générer de tels droits et les conventions de confidentialité notamment. Ils ou elles seront amené-e-s à alterner régulièrement leurs réflexions entre identification des problèmes concrets, prise des mesures nécessaires à la constitution des droits de propriété intellectuelle permettant de répondre à ces problèmes, détermination de la titularité des droits, choix concernant leur exploitation et leur mise en œuvre dans le cadre de contrats spécifiques dont les clauses seront analysées sur la base d'extraits de documents réels en anglais.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min, précédé d'un temps de préparation, sans autre documentation que la législation concernée.

Documentation

Le cours ne comporte pas de polycopié. Des documents sont mis à la disposition des étudiant-e-s en lien avec chaque cours sur la plate-forme Moodle. Une bibliographie sélective est également proposée.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Reconnaître les différents droits de PI mobilisés par une innovation
- Appliquer ces droits à des cas concrets en étant à même de les choisir, de les organiser et des les combiner pour les mettre en oeuvre contractuellement de façon à promouvoir l'innovation
- Estimer les chances de succès de la stratégie mise en place, expliquer les choix, anticiper et gérer les différents problèmes qui peuvent en découler
- Associer ces droits au transfert de savoir et de technologie

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Stimuler sa créativité
- Promouvoir l'esprit d'entreprise et développer la curiosité intellectuelle
- Travailler dans le contexte juridique global de la PI et du transfert de savoir et de technologie pour promouvoir l'innovation

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Valorisation des droits de propriété intellectuelle et innovation (4DR2126)